

56^{ème} Assemblée Générale

| | |
|---------------------------------|--|
| Date: | 19.04.2019 |
| Lieu et heure: | Salle de gymnastique, 18h45 |
| Présidence: | M. David Théoduloz (DT) |
| Responsable Veysonnaz Tourisme: | Mme Jasmine Ramondt-Fragnière (JRF) |
| Présences | 64 personnes, dont 54 avec droit de vote |
| Excusés | 8 personnes |

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'Assemblée et salutations du Président
2. Désignation des scrutateurs
3. Contrôle des présences
4. Approbation du procès-verbal de l'AG du 30 mars 2018
5. Présentation du rapport d'activités et des comptes de l'exercice 2018
6. Rapport de l'organe de révision et décharge
7. Approbation du rapport d'activités et des comptes 2018
8. Cotisation annuelle
9. Présentation et acceptation du budget 2019
10. Présentation du projet de la route de Pra (exécutif communal)
11. Divers

1. Ouverture de l'Assemblée et salutations du Président

M. David Théoduloz ouvre la séance à 18h50 et salue l'assemblée. Il remercie MM. Patrick Lathion (PL) président de Commune, François Fournier (FF) directeur de NVRM et Frédéric Fragnière représentant de la Commune de Nendaz, pour leur présence et leur engagement. Il excuse M. Baptiste Constantin, directeur de Nendaz Tourisme, retenu de dernière minute.

Il relève deux faits réjouissants :

- la réalisation des immeubles au Magrappé, finalement construits.
- l'approbation unanime par l'assemblée primaire en faveur de la rénovation de la route de Pra

En préambule, il est constaté que le Veysonnaz touristique connaît un léger tassement par rapport à l'exercice précédent. Ce tassement n'est pas alarmant, mais il inquiète. La Commune et la Société de développement souhaitent améliorer en priorité :

- la rue centrale
- les infrastructures pour VTT

2. Désignation des scrutateurs : MM. Charlot Lathion et Gustave Grether sont désignés comme scrutateurs.

3. Contrôle des présences : la feuille des présences tourne dans la salle. Finalement, on dénombre 64 personnes dont 54 avec droit de vote.

4. Approbation du procès-verbal de l'AG du 30 mars 2018 : Le PV ne suscite aucune remarque et est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

5. Présentation du rapport d'activités et des comptes de l'exercice 2018

Mme Jasmine Ramondt-Fragnière souhaite la bienvenue à l'assemblée et salue et remercie ses deux collaboratrices pour l'accueil qu'elles lui ont réservé depuis sa prise de fonction et leur engagement et le travail effectué durant l'année. Elle présente le rapport d'activité avec une nouvelle mise en page et un contenu laissant plus de place à l'image. Les chiffres sont abordés de manière différente, plus adaptée aux nouvelles lois.

Tout d'abord, elle pose le contexte général de l'exercice :

- Meilleur taux de change pour la clientèle européenne
- Excellentes conditions d'enneigement pour l'hiver 17-18 et des week-ends peu ensoleillés
- Hausse de fréquentation du domaine skiable, malgré les offres concurrentes low-cost

- Malgré tout, légère baisse de nuitées

Dans le cadre de l'activité touristique, différentes missions sont attribuées à la commune et à la société de développement.

Au niveau communal, les principales tâches dédiées à l'activité touristiques sont :

- Elaboration des lignes directrices de la politique touristique locale, en collaboration avec les acteurs touristiques locaux et veiller à leur application
- Favorisation de l'équipement et du développement touristique sur son territoire
- Perception de la taxe de séjour forfaitisée et de la taxe de promotion touristique

Au niveau de la société de développement :

- Accueil, information
- Animations et produits touristiques
- Perception de la taxe séjour à la nuitée (hôtels et logements de groupe)
- Promotion de la destination.

L'équipe s'est fixée des objectifs dans le respect de certaines valeurs :

- Offrir des produits de qualité, en fonction de nos moyens, en priorisant. Ce qui est entrepris doit correspondre à des exigences qualitatives élevées.
- Focaliser sur les besoins des clients
- Développer notre potentiel en misant sur nos atouts
- Potentialiser nos ressources -> méthode participative
- Garder un œil curieux et éveillé sur ce qui nous entoure
- Communiquer avec pertinence et qualité

Statistiques de nuitées

Baisse dans le début des années 2000 puis progression constante jusqu'en 2010 puis diminution des nuitées. Le pic de 2016 est explicable avec l'introduction de la taxe de séjour forfaitisée.

En 2018, on constate une légère baisse du secteur parahôtellerie et une baisse un peu plus importante pour les hôtels, soit un total de - 2.23 % de nuitées commerciales.

Depuis la nouvelle politique d'encaissement des taxes, certaines statistiques sont manquantes. Jasmine lance un appel aux hébergeurs professionnels pour y remédier.

Provenance de nos hôtes: principalement du marché européen et suisse. La Suisse (-4,5%) et la Belgique (-5,5%) accusent une baisse, l'Allemagne (-0,2%) et les Pays-Bas (-0,3%) sont presque stables. La France qui est en progression (+2,3%). Les pays nordiques et ceux de l'Est augmentent également leurs nuitées.

Mission accueil & info

+ de jours ouverts en 2018 pour un nombre de visites stables. La participation aux animations a augmenté de 13 %.

Objectifs : valoriser le bureau au niveau infrastructure et offrir une information de qualité, autant au guichet qu'au téléphone, par mail et via notre site internet, refondu entièrement en 2018. L'information doit être largement disponible, également chez tous les partenaires touristiques de la station.

Mission animations et produits touristiques

De nombreuses animations et manifestations jalonnent tous les mois de l'année à Veysonnaz. JRF remercie d'ailleurs ici tous les partenaires locaux pour leur engagement.

Management de produits :

Le management de produits proposer des expériences à potentiel de fréquentation pour rendre la destination attractive. Les objectifs visés sont d'attirer de nouveaux clients en hiver, d'être attractif pour les familles et les régionaux en été, de mettre en avant les savoir-faire et les produits locaux.

Quelques produits phares sont décrits :

- New Ateliers gastronomiques : en partenariat avec les restaurants de la place : 50 participants
- Osez le ski : en partenariat avec Nendaz Tourisme, les écoles de ski, les magasins de sports et les remontées mécaniques (49%)
- New A la découverte des bisces : en partenariat avec Nendaz Tourisme 18 participants
- Navette des bisces : en partenariat avec Nendaz Tourisme (+15,25%, 485 utilisateurs)
- Nouveau courts de tennis : rénovation mais aussi commercialisation avec vente en ligne. Le tennis club de Veysonnaz va revivre grâce à cet investissement. (157 heures réservées)

- Sun&Fun et club des Oursons : demande un grand effort en ressources humaines et financières. Ces clubs d'animations offrent des jobs estivaux aux jeunes du village et les encouragent à se tourner éventuellement vers des métiers du tourisme. Objectif : devenir un facteur de réservation dans les pays européens.
- Disc Golf : en partenariat avec Thyon Tourisme (-29%)

Pour tous ces produits, Veysonnaz Tourisme s'engage fortement, en créant les partenariats, dans la communication et dans le suivi.

Infrastructures :

Les objectifs fixés sont les suivants :

1. Connaître l'état actuel de nos infrastructures => prioriser la rénovation
2. Développer de nouveaux produits originaux => levier de promotion

Exemple de réalisation :

- Une ancienne cabine téléphonique transformée en boîte d'échange de livres => beaucoup de partages et de réactions sur les réseaux sociaux.
- Sentier yoga, installation prochaine. 2ème sentier de ce genre en Suisse => valorisation d'un itinéraire existant. Il est difficile parfois de réaliser certains projets en raison de procédure d'homologation. Celui-ci utilise le même tracé que le Veyson'Actif, sans aucune dénaturation. Des cours de yoga seront proposés en été (juin-juillet-août).
- Panorama du Mt-Rouge, changé en automne.

Chaque année, un montant est investi, à hauteur de nos capacités, pour l'amélioration de nos infrastructures existantes, toujours dans un esprit qualitatif.

Mission promotion : rapport marketing

Les objectifs fixés sont les suivants :

- Travailler le marché suisse et maintenir les efforts sur les marchés phares
- Produire un contenu attractif et soigner les images pour promouvoir les expériences
- Renforcer la présence sur les réseaux sociaux

Le travail en partenariat est essentiel pour une petite destination comme Veysonnaz :

- Nendaz Tourisme : partenariat sur toutes les saisons avec des campagnes communes
- Remontées Mécaniques : surtout pour lancement de l'hiver, au niveau suisse
- Valais/Wallis Promotion : packages sur les marchés européens
- Suisse Tourisme : promotion de la destination à l'étranger. Package hiver avec Nendaz Tourisme
- 4Vallées : campagnes hiver
- Partenaires locaux

Au niveau de la stratégie de communication, une communication à 360° sur plusieurs types de support est utilisée :

- Classique : campagne dans les journaux, radio, panneaux d'affichage
- Key Account Management : représentations en Suisse et à l'étranger (Londres, Bruxelles, Lyon)
- Relation media, communiqué presse, réception de journalistes (via VWP)
- Amélioration de notre présence sur les réseaux sociaux => économique, mais demande un investissement considérable en temps. Le nombre de vues de nos publications est en nette progression.
- Marketing digital : site internet, publicité en ligne, newsletters.

En 2018, beaucoup de moyens ont été mis dans la refonte totale de notre site Internet. L'ensemble des 4Vallées, autant pour les offices du tourisme que pour les remontées mécaniques utilise le même outil, ce qui permet de diffuser des informations sur chacune des plateformes. Les délais imposés pour la saisie des données étaient courts, ils ont été tenus grâce notamment à l'engagement d'une stagiaire durant l'été. La partie informative du site est terminée, le travail se poursuit avec le développement d'une place de marché avec vente en ligne qui sera prochainement possible pour tous les partenaires.

Quelques vidéos promotionnelles réalisées par des journalistes ou par Veysonnaz Tourisme en 2018 sont ensuite diffusées à l'écran.

Comptes 2018

DT reprend ensuite la parole pour la présentation des comptes.

Les exercices restent comparables d'années en années. Il s'agit de trouver des solutions qui nous permettront d'atteindre nos objectifs d'amélioration, soit avec plus de moyens ou avec des synergies. Nous sommes une petite destination, il n'est pas facile d'être présent sur les grands marchés. Mais nous avons des atouts à jouer.

Recettes 2018 : CHF 7'629.-. Sans grande surprise par rapport au budget. Merci encore aux propriétaires de Veysonnaz pour l'effort fourni avec la forfaitisation de la taxe de séjour.

Charges 2018 : augmentation notable en raison du nouveau site internet, partiellement budgétisée. Objectif à terme : offrir une place de marché à tous les acteurs commerciaux de Veysonnaz.

Amortissement : situation régularisée au niveau financier avec un amortissement de CHF 40'000.- Les places de jeux et de sport devront rapidement être ramenées à zéro, car elles n'ont pas de valeur marchande réelle mais valent toujours d'un point de vue comptable CHF 15'000.- chacune. Une provision de CHF 20'000.- a été créée pour débiteurs potentiellement douteux.

Financement et investissements :

Les activités de la SD de Veysonnaz sont financées à 45% par la taxe de séjour forfaitisée, à 28% par les taxes touristiques, 16% par la TPT, 5% par les annonceurs, 4% par les cotisations, 1% par la commune et 1% par les ventes diverses.

Sur CHF 100.- de budget investi, CHF 17.- le sont pour l'administration, CHF 21,80 pour l'accueil et l'information, CHF 16,80 pour les produits touristiques, CHF 21,70 pour l'animation et les événements, CHF 21,10 pour le marketing, CHF 1,60 pour l'informatique.

6. Rapport des vérificateurs de comptes.

M. Pierre-Alain Lathion donne lecture du rapport. Les comptes sont bien tenus, il recommande de les accepter et en donne décharge.

7. Approbation du rapport d'activités et des comptes 2018

DT remercie les vérificateurs de comptes et demande le vote ; le rapport d'activités et les comptes 2018 sont approuvés à l'unanimité.

8. Cotisation annuelle

Le comité propose de conserver les mêmes montants que l'an dernier, soit :

CHF 40.- pour les privés

CHF 60.- pour les commerçants de Veysonnaz

CHF 200.- pour les commerçants extérieurs (non-soumis à la TPT)

La proposition est acceptée à l'unanimité.

9. Présentation et acceptation du budget 2019

JRF donne lecture du budget présenté et validé par le conseil communal.

Recettes :

Un montant pour la restitution de la taxe de séjour forfaitisée (introduction du nouveau règlement sur la commune de Nendaz au 1^{er} novembre 2018) pour les objets sis sur la Commune de Nendaz, mais dans notre giron touristique, a été budgétisé. La convention qui lie nos deux communes depuis 1976 sur la restitution de montants dans le giron touristique devra être reconduite. L'accord doit encore être avalisé. Ce montant a été calculé dans une fourchette basse.

La taxe de promotion touristique utilisée exclusivement pour la promotion de notre destination est également calculée dans une fourchette basse.

Charges :

Salaires : en hausse en prévision de l'engagement d'un Sales manager à temps partiel (20 %) pour l'exploitation de la place de marché. Poste en partage avec Nendaz Tourisme.

Informatique: en hausse, coûts de maintenance plus importants avec le nouveau site, introduction de la flow box qui permet de publier les plus belles photos Instagram faites par nos hôtes, quelques frais juridiques à prévoir pour la mise en ligne de la nouvelles place de marché.

Animations-manifestations : stable. Le Club Sun & Fun est maintenu en été.

Aménagements touristiques : produit parapente avec départ au sommet de la télécabine et atterrissage au fond de la piste de l'Ours, étude d'une piste VTT sur la piste de l'Ours en collaboration avec la Ville de Sion (territoire communal), grand poste du budget. VWP promeut le produit VTT. La ville de Sion est favorable au projet et le dossier avance bien. Nous nous attendons cependant à une longue procédure d'homologation, budgétisée sur les 2-3 prochaines années.

DT reprend parole. Le budget est approuvé à l'unanimité.

10. Présentation du projet de la route de Pra (exécutif communal)

Historique : 2017 = présentation projet, 2018 = présentation financement, 2019 = mise à l'enquête M. Patrick Lathion (PL), président de la Commune prend la parole et salue l'assemblée.

Le détail du projet sera disponible à la Commune. Le projet est au stade de la mise à l'enquête publique. En résumé, la rue est comprise du bâtiment du VIP au restaurant du Greppon Blanc, soit environ 500m de route. La commune aménage de façade à façade étant propriétaire des terrains et n'a pas été contrainte d'exproprier, à deux exceptions près. Des discussions ont été menées avec les deux PPE concernées.

Objectifs recherchés :

1. Mise à jour des infrastructures de base, sous la route, les canalisations sont en mauvais état.
2. Remise en état de la chaussée, également en piteux état.
3. Rendre la rue attractive :
 - Zone de **rencontre** ; piéton prioritaire, vitesse maximale 20 km à l'heure
 - **Sortir les voitures** de la rue. Des solutions de parcage existeront de courte à moyenne durée : 34 places 3h00 max, en début et en fin de rue + une dizaine de places de courte durée (30 min) entre les immeubles. Le parking des Grangettes à 400 places est toujours à disposition pour CHF 5.- / journée.
 - **Convivialité**, terrasses pour les commerçants, entrée d'immeubles sans conflit avec la circulation, végétalisation, place à l'ouest du kiosque agrandie pour l'installation d'une place centrale, avec patinoire en hiver. Ameublement urbain en bois.

La Commune est propriétaire de toutes les places de parc actuelles, mises à disposition à bien plaisir jusqu'à aujourd'hui. Il n'y a pas de servitude inscrite au registre foncier. Pour ceux qui n'ont pas de places de parc du tout, il sera possible de louer à l'année ou d'acheter des places aux Grangettes, grâce à un accord passé avec NVRM.

Financement : ce projet est certainement l'un des plus gros investissements jamais réalisés par la Commune avec CHF 4'400'000.-. A relever le soutien de la population de Veysonnaz qui a approuvé un crédit d'engagement de plus de CHF 2,8 millions pour ce projet en faveur du tourisme lors de l'assemblée primaire de décembre 2018.

Planning : le dossier est finalisé le feu vert du Canton est attendu, dans les 2 semaines à venir. La mise à l'enquête aura lieu début mai, puis 30 jours de délai de recours. Le dossier est consultable à la commune. En cas d'opposition, il est difficile de prévoir le temps de traitement, mais le début des travaux est espéré en 2020.

Questions :

Quelle est la durée prévue des travaux et comment sera géré l'accès aux appartements pendant ce temps ?

PL : les travaux seront échelonnés sur 2 ans, en évitant les périodes de haute saison. Il est espéré terminer en fin 2021.

Le Chemin de Pra sera toujours fonctionnel. La réfection du Chemin de Pra au niveau du revêtement a été mise au budget cette année, mais la pente restera telle quelle.

Est-ce que la commune de Nendaz participera aussi à l'investissement de 4 millions qui servira également des chalets sis sur son territoire ?

PL : nous sommes en discussion avec la commune de Nendaz, sur le même modèle qu'avec ce qui a déjà été fait à la route du Magrappé et son tunnel où les 2 communes ont participé. Une demande formelle a été envoyée à la commune de Nendaz. Pour l'instant la priorité est donnée à la mise à l'enquête et l'autorisation de construire.

PL profite de l'occasion pour remercier DT pour le bon travail effectué et le personnel de Veysonnaz Tourisme.

11. Divers

M. François Fournier (FF), directeur de NRVM prend la parole pour donner quelques informations sur l'évolution du domaine skiable.

Depuis la fusion et la construction de deux nouvelles installations en 2016, autant les journées skieurs que les recettes sont en augmentation. Pour la saison en cours, les résultats sont déjà meilleurs que l'an dernier. L'exercice 18-19 est resté relativement calme au niveau investissement avec le remplacement du télésiège de la Dent. Par contre, pour cet été 2019 de grandes réalisations sont prévues :

- Nouvelle télécabine de Prarion - Plan-du-Fou, ligne directe en remplacement des actuels télésièges des Fontaines et téléphériques du Plan-du-Fou. L'objectif est de tripler le débit sur la liaison Haute-Nendaz - Siviez.
- Enneigement artificiel de la partie sommitale du Plan-du-Fou.
- Enneigement artificiel du secteur Greppon Blanc -> 15 km de réseau, plus de 100 canons, 2 stations pompage de Thyon à Combatseline. La neige sera désormais garantie pour la liaison.
- Tyrolienne au Mont-Fort : du sommet du téléphérique au Col des Gentianes. en collaboration avec Téléverbier, pour une vitesse maximale de 130 km/h. Pas encore autorisé, mais réalisation espérée cet automne et mise en service pour l'hiver 19-20.

Un tableau des investissements réalisés depuis 2005 est présenté : 91 millions de francs ont été injectés, pour une moyenne de 7 millions par année et un pic à plus de 25 millions en 2016-17 lors de la construction des télécabines de l'Ours et du Plan-du-Fou.

Questions :

Qu'en est-il de la liaison plaine - montagne ? Et est-il prévu de changer les installations des Crêtes, de la Tsa, etc... ?

FF : pour la liaison plaine-montagne, le dossier est piloté par TéléSion, qui appartient à la Commune de Sion, la Bourgeoisie de Sion, les communes avoisinantes concernées par le domaine des 4 Vallées. Le projet est actuellement déposé à l'OFT, qui émettra ses remarques avant l'envoi au Canton pour la mise à l'enquête. La station aval est prévue à la gare de Sion et la station amont au fond de la piste de l'Ours, sans arrêt intermédiaire.

Pour la liaison Thyon - Combatseline, l'équipement pour l'enneigement mécanique sera déjà réalisé cette année, puis dans un second temps il faudra effectivement songer au renouvellement des remontées mécaniques. Une certaine prudence financière est cependant de mise pour quelques années après les lourds investissements de cet été.

FF souligne encore l'excellente collaboration des remontées mécaniques avec Veysonnaz Tourisme, autant au niveau stratégique qu'au niveau opérationnel.

DT reprend parole et se réjouit d'essayer la tyrolienne.

Festival de l'Union chorales du centre : 3-4-5 mai à Veysonnaz. env. 1000 pers. sont attendues par jour. Des tentes seront montées sur la route de Pra, devant le restaurant Greppon Blanc et au kiosque => La route sera fermée du 29 au 30.04 ainsi que pendant les jours de fête. Le parcage est possible aux Grangettes. Merci de nous excuser pour ces désagréments et surtout bienvenue à la fête !

Bonne nouvelle en primeur, mais avec guillemets : le **Dr. Mariano Nani**, domicilié à Veysonnaz serait d'accord de reprendre le cabinet de Leen, à raison de 2 jours par semaine, au même endroit, dès le 1er mai.

M. Frédéric Fragnière, représentant de la **Commune de Nendaz** prend la parole : il relève la bonne dynamique de la société de développement et l'excellente collaboration, également avec les remontées mécaniques. Nous poursuivons tous un objectif commun : la qualité, au travers de toutes les entreprises qui travaillent au quotidien dans le tourisme. Les projets touristiques ne doivent pas forcément être compliqués, mais doivent servir avant tout autant aux résidents qu'aux hôtes. On ne devrait jamais assister à des clivages entre les hôtes et les citoyens. Les villes touristiques ont très bien fait ce pas.

On peut passer d'une commune à l'autre sans voir de différence notable. Mais en matière de finances, le politique sait très bien reconnaître les frontières. Une solution sera trouvée pour la rue de Pra, mais il faut se rendre compte que seulement 80 personnes environ vivent à l'année et une

centaine d'objets dans la zone concernée du côté nendard. Le rapport investissements/bénéficiaires n'est ainsi pas très équilibré. Frédéric Fragnière garde cependant bon espoir pour ce projet intercommunal qui est un intérêt pour les deux destinations.

Questions

Qu'en est-il de la déchetterie, sera-t-elle déplacée ou non ?

DT assure que ce projet sera bien réalisé en face de la colonie, là où se trouve déjà un éco point.

PL informe que cela prend du temps car la procédure est assez compliquée. Pour l'instant les déchets verts doivent toujours être déposés à la l'actuelle déchetterie. Nouveauté pour cette année : en face du restaurant Greppon Blanc 5 moloks seront aménagés en lieu et place des 3 actuels sis au bout de la rue, sur une place qui bénéficie d'un magnifique point de vue et qui pourra ainsi être remise en valeur.

Au sujet du VTT, je signale mon inquiétude quant à la sécurité dans le secteur de Fevouet. Les cyclistes arrivent très vite sur un chemin pédestre.

L'offre Osez le ski est très intéressante, mais je suggère la mise en avant d'une activité peau de phoque, qui offre beaucoup de vertus au niveau santé et est respectueuse de l'environnement.

Autres suggestions concernant la politique tarifaire de NVRM :

Serait-il envisageable d'utiliser les remontées à la montée, à l'heure ou en créneau ?

Pourquoi ne pas fidéliser les acheteurs réguliers d'abonnements de saison ou annuels en offrant des réductions ? Il y a trop de différence entre les tarifs ordinaires et indigène.

Il est fort dommage que le tarif famille ait été supprimé.

Intervention applaudie.

DT : NVRM prend note des remarques émises. Voici toutefois quelques informations complémentaires :

Tous les mardis soirs, il est possible d'utiliser la piste pour vos montées en peau de phoque, le service de damage est retardé à cet effet. En journée il est également possible de s'adonner à la randonnée à ski sur le sentier rando track. N'oublions pas non plus le réseau de sentiers raquette balisés.

Tarif pour abonnements de saison : La commune de Veysonnaz donne la priorité à l'aménagement de la route de Pra. La taxe de séjour forfaitisée financera en partie cette infrastructure touristique. Quand cet investissement sera réalisé, des avantages pourront alors être accordés aux propriétaires, par exemple des réductions sur le tarif des abonnements. On doit cependant respecter un certain timing.

FF informe encore que les tarifs enfants et jeunes sur les forfaits saison/annuels n'ont jamais été aussi bas.

Un propriétaire renchérit en affirmant que pour une famille les tarifs ont malgré tout augmenté.

Ce débat ne concernant pas directement la société de développement, nous passons à l'intervention suivante.

J'étais intervenue l'année dernière sur la question de la chaussée du bisse. Merci et bravo pour l'amélioration du bisse de Vex, sur le tronçon Ramuge - Magrappé. Le chemin est plus large et plus plat.

DT remercie pour cette dernière note positive et lève la séance à 20h50 sous les applaudissements. L'apéritif est servi.

Communiquez-nous votre adresse mail afin de ne manquer aucune offre.

Certaines offres peuvent être communiquées uniquement par mail, ne perdez pas cette occasion de les recevoir personnellement.

Par ailleurs, des informations sur la destination sont régulièrement transmises via notre newsletter.

Veysonnaz Tourisme utilisera les données fournies sur ce formulaire en fonction de la ou des case(s) cochée(s).

Vous pourrez facilement vous désinscrire à tout moment via les liens de désinscription présents dans chacun de nos emails. En remplissant vos données ci-dessous, vous acceptez que nous traitons vos informations conformément à ces termes.

Je souhaite recevoir les offres de Veysonnaz Tourisme

Je souhaite m'abonner à la Newsletter de Veysonnaz Tourisme afin de recevoir les dernières informations sur la station

Nom : Prénom :

E-mail :

Date : Signature :

Formulaire à retourner par mail à info@veysonnaz.ch